



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME DE LA VILLE DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
AADL Sidi Achour, w1 –Annaba-
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L

PROGRAMME DES 15.000/2023 LOGEMENTS
LOCATION-VENTE AADL 03

AVIS D'ANNULATION

**De L'avis du concours national d'architecture restreint
(maîtrise d'œuvre) : N°28/2025/DR05/AADL**

En application des dispositions articles 49 et 50 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux articles 73 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT « AADL » d'Annaba, décide l'annulation **du concours national d'architecture restreint (maîtrise d'œuvre) N°28/2025/DR05/AADL du projet :**

**Etude Et Suivi Des Travaux De Réalisation Des 1000/4600 Logements Location-vente En TCE Avec Locaux A Usage Commercial, Professionnel Et Conciergeries Y Compris Les Travaux De Viabilisation Sis à POS 09 A Commune de Tébessa, Wilaya De Tébessa (Site 03)
Programme Location-vente
AADL 03 Tranche 300.000 logements - tranche 2026 Zone 02**

Et qui a été publié dans :

- L'Expression le 29/12/2025.
- An-Nasr le 30/12/2025.
- Ainsi que la presse électronique et le BOMOP